



FÉDÉRATION NATIONALE DES FLEURISTES DE FRANCE

La situation est préoccupante. L'heure est grave.

Un autre danger nous menace.

Il est urgent de comprendre et réagir



DANGER DE MORT

Nous savons tous que la conjoncture économique est mauvaise, que la crise nous a fortement touchés et nous savons que ce n'est pas encore terminé.

Toutes les entreprises de tous les secteurs confondus ont actuellement des problèmes à surmonter.

Malgré cela, nous ne baissons pas les bras... !

Avec l'appui notamment de l'UPA, nous avons tout de même réussi à préserver la prime d'apprentissage que le gouvernement voulait supprimer.

Concernant la TVA : en janvier 2013, au ministère des Finances, **nous avons plaidé pour que nous conservions les deux taux.** Il s'en est fallu de peu que le gouvernement ne nous refasse le coup qu'il avait déjà fait du 1^{er} août 1991 au 31 décembre 1994. Nous avons été soutenus par l'interprofession et la FNSEA.

Nous avons réussi... mais pour combien de temps... ?

Nos collègues de la vente des animaux (même convention collective que nous) **malgré leurs argumentations n'ont pas été suivis et le taux normal de 20 % leur sera appliqué.**

Nous avons combattu toute l'année 2013 dans le cadre des retraites, des hausses de TVA, du statut de l'auto-entrepreneur, de la formation continue, de la CFE, du CICE, des négociations sociales. Nous n'avons pas ménagé nos efforts mais les résultats ne sont pas encore à la hauteur de nos attentes.

Non ! Nous ne baissons pas les bras... !

Mais sans vous, nous ne pourrions plus agir !

En effet, le gouvernement légifèrera au cours du 1^{er} semestre 2014 sur :

La Représentativité Patronale.

Sept critères cumulatifs seront nécessaires pour que la profession soit représentative et qu'elle puisse participer dans tous les débats, proposer des alternatives, conclure des accords d'ordre social, etc.

Dans le cas contraire, "la Fleuristerie" sera rattachée dans une interprofession... !

Ce serait la fin de votre Fédération.

1. La convention collective pourrait "virer" dans une autre convention,
2. Le travail du dimanche, serait peut-être compromis, pour le moins payé double,
3. La flexibilité des horaires pourrait être changée, etc. etc.

C'est à vous, à vous seul maintenant de comprendre.

Nous remplissons actuellement 6 des 7 critères.

Seul, le nombre d'adhérents n'est pas suffisant d'après le ministère du Travail, pour sauver notre légitimité.

Il est donc impératif, qu'une mobilisation sans précédent s'organise.

Vous devez déontologiquement adhérer et faire adhérer tous vos collègues dès l'année 2014.

Vous devez réagir. Le danger est devant vous. L'avenir est entre vos mains.

Bien à vous et pour vous,
Robert Farcy